

Comme le prêtre, l'homme de lettres est consacré; et si le ministère des âmes exige un culte de soi-même, le ministère de la pensée, quand on est digne de lui, exige aussi des austérités. — Lacordaire (1802-1861)

LE NICOLETAIN

ORGANE DE LA VILLE DE NICOLET ET DES COMTES DE NICOLET ET D'YAMASKA

Imprimé à St-Joseph de Beauce, vendredi, 6 déc. 1946

VOL. 13, No 1

ABONNEMENT :

Un an	\$1.00
Six mois	.60
ETATS-UNIS :	
Un an	\$1.50
Six mois	\$1.00

Camille Duguay, fondateur.

Douzième anniversaire du Nicolétain

Historique des journaux fondés à Nicolet

Le Nicolétain compte, aujourd'hui, douze années d'existence.

Les administrateurs de ce journal en sont heureux; et tous les citoyens de Nicolet et de la région ont droit également de se réjouir de la vitalité de cet organe de bonne presse qui n'a cessé, depuis son avènement, de se tenir à la hauteur de sa mission : répandre les saines idées, procurer à ses abonnés, chaque semaine, quelques heures d'une lecture sérieuse, amusante, instructive et réconfortante.

Nous croyons avoir accompli, durant les années écoulées, une oeuvre utile, sociale, voire apostolique.

LE NICOLETAIN se fait, aussi largement qu'il le peut, l'organe bénéficiaire des oeuvres catholiques, de tous les bons mouvements sociaux, économiques ou religieux. Aussi, nous soumettons en toute confiance à la méditation de tous nos lecteurs, ces paroles de Son Eminence le Cardinal Pacelli : "Il serait inconcevable que ceux qui consacrent si louablement leurs énergies aux oeuvres d'apostolat ne sentissent pas le devoir de mettre le journalisme catholique au premier rang des instruments les plus nécessaires et les plus efficaces de cet apostolat."

"En ces temps de luttes ardentes et d'inquiétantes crises sociales, continue l'éminent Cardinal, les fidèles, si empressés pour l'allègement des souffrances matérielles, ne doivent pas oublier qu'il y a aussi une charité spirituelle non moins noble et nécessaire, celle qui se rapporte aux intelligences et aux coeurs. Aider le journal catholique, l'encourager et le défendre, cela signifie porter la lumière de la foi à ceux qui doutent, orienter les consciences égarées, redresser les intelligences troublées par les fausses doctrines, défendre la moralité des individus et des familles, et renforçant toujours davantage le front des consciences éclairées et qui savent conjurer pour la société ces catastrophes dont nous avons sous les yeux de si déchirants et terribles épisodes."

LE NICOLETAIN doit être considéré comme un humble mais vaillant soldat de cette armée des journaux catholiques. Or, s'abonner, lire et travailler à la diffusion de cet hebdomadaire, c'est prendre part à ce mouvement de premier plan, à ce moyen par excellence d'un apostolat laïcant recommandé par les Souverains Pontifes.

Nous avons donc confiance qu'avec les années, le modestes sillons tracés par LE NICOLETAIN, comme l'humble ruisseau qui coule à travers les rochers et les roseaux, verra s'agrandir son influence, et se multiplier le nombre de ses lecteurs.

Déjà, LE NICOLETAIN a traversé la période difficile de la formation. Il a vécu douze ans. A l'aurore de sa treizième année il rend grâce à Dieu de sa survivance. Car, il faut bien l'avouer, plusieurs fois l'on a tenté de fonder un journal à Nicolet. Malgré les bonnes volontés, les excellentes plumes, les cinq premières tentatives ont eu peu de durée.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur faisant connaître ces premiers essais de la fondation d'un journal à Nicolet.

En 1843, c'est-à-dire il y a exactement 103 ans, le 15 décembre, un premier journal fut fondé à Nicolet sous le nom de "Le MONITEUR". Ce fut un journal autographié. On conçoit facilement les difficultés que comportait sa publication. Aussi, fut-il de courte durée. Et, ne parut-il que cinq mois, c'est-à-dire jusqu'au 25 mai 1844.

Le deuxième périodique, fondé et publié à Nicolet, fut LE MESSAGER de Nicolet, dont le premier numéro parut le 18 janvier 1881. L'éditeur-propriétaire était M. Chs Germain, imprimeur. Le premier rédacteur fut M. le Dr Henri Trudel, du 18 janvier 1881 au 8 mai 1882. Il fut alors remplacé par M. Wilfrid Camirand, du 8 mai 1882 au 2 octobre de la même année. A cette date, M. Wilfrid Camirand était étudiant en droit, et dut abandonner la rédaction du journal pour aller préparer ses examens à Montréal. Alors, M. F. L. Deslauriers, député de St-Maurice, devint directeur et rédacteur du "Messager de Nicolet" du 22 octobre, 1882, au 3 juillet, 1884, date à laquelle ce deuxième journal s'éteignit après trois ans et demi d'existence.

Huit années plus tard, M. Wilfrid Camirand devenu avocat et résidant à Nicolet, fonda un troisième journal, de concert avec M. Eugène Noël et M. Sévère-L. Désilets, étudiant en médecine. Ce journal, intitulé LE NICOLETAIN, commença ses activités le 15 avril 1886, ayant comme éditeur-propriétaire, M. Noël; comme administrateur, M. Désilets et comme rédacteur, M. Wilfrid Camirand. Ce journal vécut exactement quatre années, soit jusqu'au 20 mars 1890.

En janvier, 1896, M. l'avocat Wilfrid Camirand lança un quatrième journal appelé "La Gazette de Nicolet", imprimé à Sorel par l'imprimerie Chênevert. "La Gazette de Nicolet" ne fut publiée que durant quatre mois.

Le cinquième journal publié à Nicolet fut "Le Progrès" par M. J. Arthur Smith, fils de M. le Docteur Wenceslas Smith, pharmacien. Ce journal a existé de septembre 1899 mai 1901. M. Arthur Smith en était le propriétaire et le rédacteur. C'était un journaliste d'expérience et fort bien connu. Il fut rédacteur à "L'Etoile" de Lowell, Mass. et à "L'Indépendant" de New Bedford.

Le 6 décembre 1933, LE NICOLETAIN actuel hissait voile sur la mer capricieuse du journalisme, où des vents (suite à la page 4)

Congrès de la Chambre de Commerce à Nicolet

Quatrième revue musicale de la Philharmonique de Nicolet

La survivance de la Philharmonique de Nicolet apparaît maintenant chose assurée. L'accueil plus que chaleureux fait au quatrième concert annuel donné en la salle Ste-Elizabeth, mercredi, le 27 novembre courant, à 8 h. 30 du soir par ce corps musical, en présence d'une salle presque bondée, est un signe sensible du grand intérêt que lui porte la population de Nicolet. Ce dernier concert a fait ouvrir les yeux davantage, chez bien des gens qui n'avaient pas encore réalisé tout le beau travail que nos musiciens s'étaient imposés jusqu'ici.

M. Robert Châtillon, directeur musical s'est attiré une fois de plus l'admiration de ses concitoyens pour l'oeuvre magnifique qu'il préconise.

Les Nicolétains comprennent de plus en plus l'importance d'une telle organisation musicale et surtout toute la gloire et la bonne publicité que notre ville peut en retirer.

Le concert du 27 novembre courant tranchait sur les précédents par l'importance des pièces au programme et les musiciens semblaient plus à leur aise en dépit des vives difficultés techniques et d'interprétation auxquelles ils avaient à faire face. Ce qui enchanta le plus l'assistance, ce fut de constater que ces musiciens se sont admirablement tirés d'affaires dans les impasses les plus difficiles.

Parmi les hôtes d'honneur on remarquait : M. l'abbé A. Dumas, curé de la cathédrale, Son Honneur le maire J.-A. Gaudet, de cette ville, M. Emery Fleury, M.P.P. du comté de Nicolet, plusieurs membres du clergé tant de l'évêché que du séminaire de Nicolet ainsi que les FF. des Ecoles Chrétiennes de cette ville. Les décorations et les différents jets de lumières ajoutaient beaucoup au beau succès de ce concert.

Les musiciens placés sur le théâtre rendirent le programme suivant : Aida, ouverture de Verdi, de A. Hayes; Saxena, solo de Saxophone par Edmour Proulx, de R. Wiedoeff; Hungarian Dance Nos 7 et 8, de Brahms, de L. Brockton; Le Petit Rat, polka, de P. Clodomir; Galety Polka, solo de cornet par Lucien Beauchemin, de H. Hartley; Steady Boys, marche, de C. F. Thiele; The Bondman, ouverture, de C. E. Noel; Sliding Some de L. Chenette, exécuté par 3 trombones à coulisses par MM. R. Normand, Roger Garceau et A. Teller; Merriment Polka, de D. Bernard, duo de Clarinettes exécuté par MM. J.-L. Desruisseau et Jean Boudreau; La Valse des Fleurs, Tschakowski, de Hildreth; Les Cadets du Mont St-Louis, marche, de Laurendeau.

L'assistance qui n'a pas ménagé ses applaudissements à la Philharmonique et à tous ses solistes qui furent rappelés à aussi donné une chaude réception à MM. Laurent Proulx et Gilles Pellerin dans le sketch humoristique intitulé : "Chez le médecin" ainsi qu'à Miles Marie-Paule Proulx et Elizabeth Therrien dans le sketch humoristique intitulé, "Les deux commères".

Ce concert se termina par le chant O Canada accompagné de la fanfare.

Le maître de cérémonie était Mre Renaud Chapdelaine, notaire, de Nicolet.

Pendant un intermède une magnifique dinde vivante fut rôtie à l'encan chinois. M. Laurent Proulx humoriste bien connu de cette région en avait la garde et Mre P.-A. Trahan se fit l'encanteur. Rendue au prix de \$46.00 elle fut adjugée à M. Emile Béliveau, de cette ville.

Le bureau de direction de la Philharmonique de Nicolet se compose comme suit : Président, M. Geo. Robin; Vice-président, M. P.-E. Noël; Sec.-trésorier, M. B. Desfossés; Directeurs, MM. H. Beauchemin, H. Chamberland et H. Landry.

Président d'honneur: M. l'abbé A. Dumas, curé de la cathédrale. (suite à la page 4)

Judi, le 28 novembre courant, la Chambre de Commerce du district de Nicolet tenait son congrès annuel en la ville de Nicolet. Cette journée d'études se terminait par un dîner-causerie, à 7 h. p.m. au Château Nicolet. La présence de nombreux personnages officiels rehaussait cette réunion sans lui enlever son caractère intime qu'elle revêt d'ordinaire.

M. Alexandre Gaudet, industriel d'Aston Jct, président de cette Chambre de Commerce présidait le banquet. On remarquait en outre à la table d'honneur: M. Léon Trépanier, commissaire industriel pour la ville des Trois-Rivières, Son Honneur le maire Alfred Gaudet, de la ville de Nicolet, MM les échevins J. G. Mercier et David Deshaies, M. le commandeur H. N. Biron, ex-député provincial du comté de Nicolet et ex-maire de la ville de Nicolet, MM. les échevins J.-C. Mercier et David Deshaies, M. le commandeur H. N. Biron, ex-député provincial du comté de Nicolet et ex-maire de la ville de Nicolet, Mre André Vigeant, président de la Chambre de Commerce junior de la ville de Nicolet, MM. Lionel Fournier, F.-X. Gagné, René Bisson, Geo. Robin, de Nicolet, M. J.-A. Simard, n.p., de St-Wenceslas, G. Trempe, de Mansseau.

Plus de 60 membres de la Chambre de Commerce du district de Nicolet avaient pris place aux tables.

Le conférencier invité était M. Léon Trépanier, commissaire industriel, des Trois-Rivières.

Invité au micro, par le président Alex. Gaudet, M. Léon Trépanier se dit heureux de répondre à l'invitation de M. Alexandre Gaudet, président de cette Chambre de Commerce et président honoraire des Chambres de Commerce de la vallée du St-Maurice. Il félicita les organisateurs de ce congrès d'avoir terminé cette journée d'études par un dîner-causerie au Château Nicolet. Il en profita aussi pour féliciter les propriétaires de ce nouvel hôtel pour leur bon goût dans l'aménagement de cet hôtel qui figurera certainement parmi les hôtels les mieux aménagés de la rive sud du St-Laurent. Les Chambres de Commerce existent depuis un grand nombre d'années dans la province mais ce n'est que depuis quelques années qu'elles déploient une véritable activité et qu'elles possèdent un secrétariat permanent. Le rôle des Chambres de Commerce consiste à étudier les problèmes et les projets qui intéressent les hommes d'affaires, à faciliter les discussions, à préparer des démarches et des résolutions qui concourent à la sauvegarde du bien-être commun. Le conférencier rappelle que Nicolet fut autrefois, du temps des moulins à bois, une place très industrialisée. Une chambre de commerce peut rendre service à tout point de vue tant aux administrations municipale, provinciale et fédérale. La libre discussion ne saurait dépasser sans danger une certaine limite que le sens commun vient de déterminer; elle doit rester dans les cadres déjà vastes de la vie économique de la cité. Il demanda à tous les membres de cette chambre de commerce d'éloigner des assemblées la discussion des affaires politiques; d'ailleurs la question de politique et l'esprit de parti est la cause profonde de notre apathie comme peuple, de notre insouciance et c'est là qu'il faut chercher la cause de l'inactivité d'un si grand nombre de nos associations, de nos corps publics et de certaines de nos sociétés. Il y a actuellement 93 chambres de commerce fédérées dans la province. On sent le besoin de se solidariser de plus en plus. Nous avons besoin des chambres de commerce. Pour que l'activité des chambres de commerce soit efficace, il faut réunir toutes les classes de la société. Nous avons à lutter contre la concurrence. Il faut, nous, Canadiens-Français, se solidariser. Il faut couder nos amis anglo-saxons. Le conférencier termine en faisant observer la grande utilité des chambres de commerce dans toutes les villes. Faisant allusion aux chambres de commerce juniors, le conférencier en démontre l'utilité et demanda la plus grande coopération entre

les chambres de commerce senior et junior

Prenant la parole, Son Honneur le maire Alfred Gaudet, de cette ville, souhaite la plus cordiale bienvenue à M. Léon Trépanier ainsi qu'à tous les autres membres de la chambre de commerce du district de Nicolet. Il considère M. Trépanier comme l'un des hommes les plus utiles à la province et au pays. Son Honneur le maire déclare que la ville de Nicolet fait actuellement un effort inouï pour l'établissement de nouvelles industries chez elle. Par sa situation, Nicolet offre tous les meilleurs avantages aux industriels. Il existe à Nicolet une véritable coopération entre les industriels actuels pour faire fructifier Nicolet de nouvelles industries. Comme preuve de cette bonne coopération entre les industriels de Nicolet, Son Honneur le maire Gaudet déclare qu'avant de mettre à exécution son projet d'établissement d'une industrie de plastique à Nicolet, il a consulté les trois principaux industriels actuels de Nicolet, à savoir MM. -A. Martin, H.N. Biron et H. Vallières. Ceux-ci lui ont donné des conseils pratiques qu'il a suivis. M. Henri Vallières n'a pas hésité à lui aider même financièrement. Cette industrie de plastique quoique encore jeune fait présager les meilleures espérances. En terminant, le maire Gaudet demande à M. Trépanier s'il croit être préférable de faire venir des industries ou d'encourager seulement la petite industrie de chez nous.

En réponse, M. Trépanier dit qu'il est très avantageux de faire venir des industriels étrangers car ils ont le capital en main. Cependant on doit en premier lieu encourager la petite industrie de chez nous.

Mre André Vigeant, président de la chambre de commerce junior, de Nicolet, s'approchant du micro, dit qu'il est heureux d'assister au dîner-causerie de la Chambre de Commerce du district de Nicolet. Il félicite M. Trépanier de ses bons conseils lesquels certainement, s'ils sont mis en pratique, produiront d'excellents effets. Il exprima son contentement de prendre contact avec la Chambre de Commerce senior. Peut-être la Chambre junior a-t-elle pu dépasser ses bornes! C'est qu'elle a jugé nécessaire cette attitude. La Chambre senior peut être assurée que la Chambre junior ne dépassera jamais ses bornes à moins que le grand besoin ne s'en fasse sentir. La Chambre de Commerce junior veut collaborer étroitement avec la Chambre senior. Ces deux Chambres de Commerce marchant ensemble assureront le bien commun de la ville de Nicolet.

Prenant la parole, M. le commandeur H. N. Biron, ex-député provincial de Nicolet et ex-maire de cette ville, propriétaire de la Cie de Tricot Nicolet, Limitée, déclare que les industriels de Nicolet versent \$400,000 de salaire annuel à leurs employés. Il se dit toujours prêt à collaborer avec d'autres industriels qui auraient l'intention de s'établir à Nicolet. Il félicite MM. Brochu et Gibault, propriétaires du Château Nicolet de la magnificence de leur nouvel hôtel. Il se dit heureux de constater une aussi belle assistance et émet le voeu que, maintenant que Nicolet possède un hôtel qui lui fait honneur, ces réunions se répètent plus souvent.

Dans son allocution, M. -A. Martin, ex-maire de la ville de Nicolet, dit qu'il éprouve un réel plaisir de prendre part à cette magnifique réunion de la Chambre de Commerce du district de Nicolet. Il félicite M. Alex. Gaudet président général de cette Chambre ainsi que M. Léon Trépanier, l'invité d'honneur pour ces précieux conseils que celui-ci vient de donner. Tous doivent mettre en pratique ces conseils. M. Trépanier n'a jamais trompé personne. S'il a été pendant si longtemps le représentant du quartier Lafontaine au conseil de ville de Montréal, c'est que les électeurs de ce quartier ont reconnu ses bons conseils. Lorsque Jean Nicolet est parti de Trois-Rivières pour remonter le fleuve St-Laurent (suite à la page 4)

Funérailles de la Révde Soeur Ste-Rosalie

Vendredi, le 29 novembre dernier, avaient lieu à 8 heures a.m. en la chapelle de la Maison-Mère des RR. SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge, de cette ville, les funérailles de la Révde Soeur Ste-Rosalie, née Octavie Béliveau, décédée à l'âge de 82 ans après avoir passé 62 ans de sa vie en religion.

Le service fut chanté par M. l'abbé Bruno Poirier, aumônier de la communauté.

On remarquait au sanctuaire: Mgr Roméo Gagnon, V.G., Mgr F. A. St-Germain, P.D., le Rév. Père Clément Lassonde, s.m.m., MM. les abbés Arth. Girard, principal de l'Ecole Normale, de Nicolet, et Geo-Emile Picard, aumônier-adjoint de la communauté.

On remarquait dans la nef: toute la communauté des RR. SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge, les RR. SS. Grises de l'Hôtel-Dieu et de l'hôpital du Christ-Roi, les RR. SS. du Précieux-Sang ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis de la religieuse défunte.

Après le service l'inhumation du corps eut lieu au cimetière de la communauté.

Nos plus sincères sympathies à la famille de la défunte ainsi qu'à toute la communauté des RR. SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge.

Funérailles de Mme Joseph Leblanc

Dernièrement, avaient lieu en la cathédrale de Nicolet, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mme Joseph Leblanc, née Eugénie Beauchemin, décédée chez son gendre, M. Roméo Gauthier, de cette ville, à l'âge de 72 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Dumas, curé de la cathédrale. Le service fut chanté par M. l'abbé Roux, vicaire à la cathédrale qui présida aussi l'absoute.

On remarquait au sanctuaire plusieurs membres du clergé tant de l'évêché que du séminaire.

On remarquait dans la nef: les RR. SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge et les RR. SS. Grises de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital du Christ-Roi.

La chorale de la cathédrale était sous la direction de M. l'abbé J. Bpte Mathieu, maître de chapelle et l'orgue était touché par M. l'abbé Tessier, organiste.

Le soliste du cantique d'adieu fut M. L. Leblanc.

La quête fut faite par Mmes Ph. Thibodeau et Alex. Paradis.

La bânnière des Dames de Charité suivie des membres de cette Association précédait le cortège. Les rubans étaient portés par Mmes Arth. Landry, Elph. Massicotte, Denis Proulx et Omer Camirand.

L'ordre des funérailles était sous la direction de M. l'abbé Rousseau et Frères, de cette ville. Les porteurs étaient les employés de cette Maison.

La défunte laisse pour pleurer sa perte: ses fils, MM. Joel et Albert Leblanc, sa fille Mme Roméo Gauthier (Yvonne Leblanc) de Nicolet, ses petits-enfants, Jean-Paul Leblanc, de Nicolet, Jeanne Leblanc, de Montréal, Mme Guy Coutu (Louisset Leblanc) de Montréal, Gérard et Françoise Leblanc de Nicolet, Charles-Guy Leblanc, Camille Leblanc, Gilles Leblanc, Gaston Leblanc, Maurice Leblanc, Pauline Leblanc, Pierrec Paul Leblanc, René Leblanc, Jeanne Gauthier, Claude-André Gauthier, Raymond Gauthier, Yolande Gauthier, Thérèse Gauthier, Lise Gauthier, Jacqueline Gauthier, Michel Gauthier, tous de Nicolet; ses belles-filles Mmes J. N. Leblanc et Albert Leblanc, de Nicolet; son gendre, M. Roméo Gauthier, de Nicolet; sa soeur Mme Omer Drouin, de La Baie-du-Febvre; son frère, M. J. C. Beauchemin, de Trois-Rivières; ses beaux-frères et belles-sœurs (suite à la page 3)

Vieillir !

Vieillir ! Est-ce avoir à son crédit, ou si l'on veut à son débit, un certain nombre d'années ?

Vieillir ! Est-ce avoir un peu plus tôt un peu plus tard, selon le caprice de la nature, de magnifiques cheveux blancs, un front chauve, ou même sur la figure quelques rides ?

Vieillir ! Est-ce pouvoir se dire le père ou la mère, l'aïeul de nombreux enfants ? Est-ce avoir des neveux et des arrière-neveux ?

Vieillir ! Mon Dieu, je ne crois pas que ce soit tout à fait cela. Et si vous voulez bien, amis lecteurs et lectrices, que je me permette de vous donner mon opinion, je le ferai sans détours, voulant bien qu'on la discute; car, je respecte toujours l'idée d'autrui.

Vieillir ! A mon sens, c'est ne plus trouver d'attrait à la compagnie des enfants, des jeunes gens, des jeunes filles. C'est, pour ainsi dire, élever un mur entre sa génération et celle qui suit.

Vieillir ! C'est avoir la critique facile et acerbe envers tout ce qui évolue. Certes, il ne faudrait pas se croire vieux parce qu'on juge parfois urgent de condamner les innovations malsaines. Mais, si la jeunesse d'aujourd'hui trouve du plaisir en certains amusements honnêtes, ignorés il y a vingt ans, pourquoi l'en blâmer ?

Vieillir ! C'est aussi s'isoler, changer, en quelque sorte, de caractère; ne plus trouver aimable ce qu'on chérissait naguère; les voyages, les promenades, les visites, les réunions intimes, et que sais-je encore.

Vieillir, en un mot : c'est ne plus s'intéresser au présent; c'est vivre du passé; en parler et en reparler sans cesse; ne trouver bons et beaux que les jours de plus longtemps vécus.

Vous tous qui souffrez de compter les années qui s'accroissent; vous qui voyez avec angoisse vos cheveux blanchir; qui sentez la fatigue plus facilement envahir vos membres : consolez-vous. Tant que votre coeur demeurera enthousiaste, intéressé à l'heure qui passe, vous n'aurez pas franchi l'enclos de la vieillesse. Donc, gardons jeune notre coeur, et nous ne vieillirons pas.

Madame Camille DUGUAY

Un personnage de moins sur la scène de l'Hôtel de Ville

L'ingénieur démis de ses fonctions.

Au cours d'une séance régulière du Conseil, tenue lundi soir dernier, il a été proposé par l'échevin Yvon Jutras : QUE l'ingénieur de la ville soit démis de ses fonctions.

Cette proposition fut appuyée par les échevins Gagné, Demers et Houle.

L'Echevin DU QUARTIER No 1 BRILLAIT PAR SON ABSENCE.

Cette proposition de l'échevin Jutras a donné lieu à une discussion, au cours de laquelle le Maire a prétendu que la chose aurait dû être discutée à la salle des caucous. Cependant, l'échevin Jutras a riposté : "QUE la salle du Conseil est l'endroit tout désigné pour régler cette question." Il avait raison.

Nous nous dispensons de tout commentaire, du moins pour le moment. D'ailleurs, nous avons comme principe d'accorder autant de respect possible aux disparus.

Nouveau service de train entre Victoriaville et Québec le dimanche

Deux signaux à feu-éclairés et une cloche à la traversée à niveau de la rue Octave.

Grâce à l'initiative des Chambres de Commerce du District des Bois-Francs, un nouveau service de train effectuera le trajet entre notre ville et Québec tous les dimanches. Ce service est déjà inauguré et rendra de grands services à notre population. Les heures de départ et d'arrivée sont les suivantes : départ de Victoriaville, le dimanche, à 9 h. 27 le matin; arrivée à Québec à 11 h. 45. Retour : départ de Québec à 7 h. 30, le soir; arrivée à Victoriaville à 9 h. 46.

Nous sommes heureux de signaler une autre initiative de notre Chambre de Commerce des Jeunes, laquelle a été couronnée de succès. Notre Chambre Cadette avait adressé une requête à la Compagnie du Chemin de Fer Canadien National dans laquelle elle demandait que des avertisseurs soient installés à la traversée à niveau de la rue Octave. Nous publions à l'intention de nos lecteurs, une ordonnance que vient d'adresser à notre Chambre de Commerce des Jeunes, M. J.-A. Cross, Commissaire en Chef de la Commission des Transports du Canada. (suite à la page 4)

Impôt sur le revenu en vigueur le 1er janvier

Les employeurs d'un bout à l'autre du pays, de même que les divers départements et services fédéraux, sont en train de recevoir les tableaux et les formules de l'impôt sur le revenu de 1947 pour les salaires. Une étude des nouveaux taux indique une diminution de 10 à 90 pour cent suivant les cas. Comme toujours, les célibataires et les familles sans enfants restent les plus taxés. Contrairement à ce qu'on a pu laisser croire de prime abord, les parents qui retirent des allocations familiales n'auront pas d'impôt plus élevé à payer. Il y aura exception toutefois pour ceux qui négligent ou refusent de s'inscrire pour ces allocations.

Les nouvelles taxes entreront en vigueur le 1er janvier et continueront d'être déduites de l'enveloppe de paie.

Le tableau ci-dessous compare l'impôt actuel avec l'impôt 1947 pour les gens mariés sans dépendants ou avec un, deux, trois ou cinq dépendants et qui ont un salaire mensuel :

Salaire	Sans enfant	1 enfant	3 enfants	5 enfants
\$150 nouvel impôt	5.35	3.50	nul	nul
présent impôt	11.40	9.90	7.70	9.00
\$200 nouvel impôt	17.40	15.25	11.30	7.30
présent impôt	24.40	20.50	21.10	20.20
\$250 nouvel impôt	30.30	28.05	23.65	20.20
présent impôt	38.85	34.00	35.70	36.95

SUR LES SALAIRES HEBDOMADAIRES

Tableau de l'impôt actuel et du nouvel impôt pour les gens mariés sans dépendants ou avec deux ou quatre dépendants. Cet impôt est pour un salaire hebdomadaire :

Salaire hebdomadaire	Sans enfant	2 enfants	4 enfants
\$40 nouvel impôt	2.50	1.60	.70
présent impôt	3.95	3.10	2.45
\$50 nouvel impôt	4.95	3.95	3.05
présent impôt	6.65	5.70	5.85
\$60 nouvel impôt	7.60	6.60	5.55
présent impôt	9.65	8.15	7.60

TAXES DES CELIBATAIRES — HOMMES ET FEMMES

Les célibataires à l'emploi du gouvernement étant en grand nombre, voici, après contribution au fond de pension, l'échelle de l'impôt :

Salaire mensuel	Nouvel impôt	Présent impôt
\$ 65	.50	2.65
75	2.60	4.50
85	4.75	6.50
90	5.95	7.65
100	8.30	10.05
125	14.25	16.45
160	2 0.30	23.20

IMPOT DES SALAIRES, SUR UNE BASE ANNUELLE

Voici, sur une base annuelle, l'impôt de 1947 et celui de 1946, pour les célibataires et les gens mariés :

Revenu annuel	Impôt 1947		Impôt 1946	
	Célibataire	Gens mariés	Célibataire	Gens mariés
\$ 750	nul	25	nul	nul
1,000	55	77	nul	nul
1,500	180	208	nul	84
2,000	313	370	118	194
3,000	593	692	383	491
4,000	896	1,770	663	810
5,000	1,026	1,452	973	1,158
7,500	2,058	2,495	1,793	1,793

Le service téléphonique

Une enquête menée par la Compagnie de Téléphone Bell du Canada dans les régions rurales du Québec et de l'Ontario révèle que la plupart des campagnes, abonnés ou non, s'accordent à dire que la valeur du service téléphonique s'accroît constamment dans leur localité. C'est l'une des constatations très significatives de deux enquêtes rurales, décrites en détail en développement téléphonique, au congrès annuel de la Canadian Independent Telephone Association qui eut lieu dernièrement à Toronto.

McCarruthers déclara que ces enquêtes ont nettement fait ressortir le besoin de diminuer le nombre d'appareils branchés sur une même ligne.

Pour atteindre un niveau satisfaisant, la Cie de Téléphone Bell pour sa part doit envisager la mise en service d'un nombre additionnel de 2,500 circuits ruraux, ce qui représente une augmentation de 35%. Les études sont également concluantes quant à l'importance du recrutement d'abonnés dans les régions rurales insuffisamment développées et à la nécessité de certaines améliorations, entre autres l'élimination des appareils à manivelle. Se rendant compte que certaines régions n'ont pas accès au service téléphonique

Chevalier de la Légion d'honneur



Le Brigadier Edmond Blais, C. B.E., M.C., vient de recevoir du gouvernement français, le titre de Chevalier de la Légion d'Honneur. Ce titre, l'un des plus enviés en France, lui a été conféré en reconnaissance des Services Distingués rendus à la République Française lors du dernier conflit.

Au nouveau Chevalier, nous offrons nos plus sincères félicitations et nous sommes heureux de cet honneur qui lui échoit et qui rejait sur notre ville.

normal mis à la disposition des citadins et se rappelant qu'un tiers des habitations des deux provinces se trouve dans les districts ruraux, la Compagnie de Téléphone Bell chercha à savoir de première main ce que les usagers ruraux pensent de leur service actuel, quelles sont les améliorations les plus pressantes, où l'extension du service est tout d'abord requise pour répondre à la demande et finalement pourquoi les non-abonnés n'ont pas le téléphone.

Des questionnaires très détaillés furent envoyés à 4,300 usagers ruraux ou 70% du total; 3,000 d'entre eux y répondirent. L'enquête portait sur la qualité, la valeur et la suffisance du service. On invitait les usagers à se prononcer sur divers types d'appareils, sur le tarif et les méthodes de facturer. Le questionnaire fut envoyé à un groupe très représentatif dans toutes les régions tant de langue française qu'anglaise.

Bien que la grande majorité des usagers se soit déclaré satisfait de leur service actuel en général, plusieurs groupes imposants ont manifesté leur désapprobation sur certains points particuliers. Par l'évaluation de ces renseignements, expliquait M. Carruthers, la Compagnie elle acquiert une base utile pour élaborer ses projets d'expansion à long terme.

La plupart des réclamations avaient trait au fait que trop d'usagers sont branchés sur une même ligne; que la ligne est souvent occupée quand on en a besoin ou qu'il y avait intervention dans les communications en cours. Quelque 71% de ces usagers ruraux insistèrent sur la nécessité du secret des conversations téléphoniques. Ils n'admettaient pas que les abonnés puissent écouter sur les lignes communes.

On adressa un questionnaire un peu différent à 4,750 personnes du groupe des non-usagers. Seulement 40% répondirent, mais plusieurs exprimèrent des opinions très intéressantes. Par exemple, 46% des non-usagers considèrent le téléphone comme une nécessité. Certains estiment qu'il est plus important sur une ferme que l'électricité. Les trois-quarts environ déclaraient qu'à l'occasion ils se servaient du téléphone de leurs voisins, dans certains cas jusqu'à 30 fois par mois.

Deux nouveaux volumes de ROBERT RUMILLY

La collection "Histoire de la Province de Québec" de R. Rumilly, vient de s'enrichir de deux nouveaux volumes : Tome XVII. — Les Ecoles du Kewawit. — Tome XVIII. — Le Règlement 17. Prix : \$1.25 chacun, par poste \$1.35. La Librairie de l'Action Catholique, Québec.

A VENDRE

Machines à coudre à vendre. Prix spécial durant ce mois. Raymond, New Williams, Eaton. Tête basculante \$32.00. Tête fixe, \$18.00. Toutes ces machines sont garanties pour coudre. S'adresser à : BEN ROCKLIN, 97, rue Craig Est. Montréal.

La Nature Intacte
JOUISSEZ-EN
PROTÉGEZ-LA



"FAISANS DANS LA NEIGE"

D'après un tableau peint exclusivement pour Carling's.

Ce tableau fait partie d'une série d'illustrations sur le sujet de la conservation des richesses naturelles du Canada.

©COPYRIGHT PAR CARLING'S, 1946

"Que puis-je faire?"

Les neiges profondes d'un hiver du Québec, si elles contribuent grandement aux plaisirs vivifiants de la récréation au grand air, présentent trop souvent un danger de plus pour les hôtes de nos bois et de nos champs. Quand leur nourriture naturelle est enfouie sous la neige, le gibier ailé, comme le faisaneau et la perdrix, et même le gros gibier, comme l'orignal et le chevreuil, sont exposés à mourir de faim.

Peut-être demandez-vous: que puis-je faire? Et c'est là une question que nous devrions tous nous poser. La réponse est d'ailleurs assez facile. Nous pouvons jouer un rôle dans la conservation du Canada et de notre vaste héritage de richesse forestière, de beauté et de gibier.

La conservation n'est pas rien qu'une doctrine qu'il faille prêcher aux chasseurs et aux pêcheurs. C'est un point essentiel du maintien de notre économie nationale et elle échouera misérablement si ses mesures ne sont pas entièrement appuyées par tous les citoyens du Canada.

CARLING'S
THE CARLING BREWERIES LIMITED

Ice Capades 1947

Lorsqu'un individu se blesse dans un accident, il prend généralement des mesures pour se protéger dans les mêmes circonstances. Ceci n'est pas le cas en ce qui concerne Red McCarthy. Bien que son sensationnel ballet sur patins lui ait causé assez d'accidents pour assurer une existence confortable à un médecin, il est encore sur les patins.

Ce gaillard dont le travail est une des sensations des 'Ice Capades de 1947', qui seront à l'affiche au Forum du 7 au 16 décembre inclusivement, se rit des blessures qui vont de fractures à entailles qui ont nécessité suffisamment de points de suture pour couvrir le costume complet d'une des artistes.

"Si j'avais ma vie à recommencer" a déclaré Red à un journaliste, "je crois que j'opterais pour la carrière que je poursuis actuellement. Il est vrai que je me suis souvent blessé, que j'ai dû passer

des mois inactif, mais tout ceci s'oublie en un instant lorsque les réflecteurs entrent en jeu et que la foule applaudit".

"Lorsque j'étais jeune, je fis du patinage de vitesse et ceci m'a considérablement aidé. L'entraînement pour les concours est très rigide et fait prendre des habitudes qui sont très salutaires pour la santé plus tard dans la vie, lorsqu'on ressent la tendance de se relâcher et d'oublier l'exercice quotidien.

La plus grande sensation est ce pendant d'évoluer devant des foules. Sur la glace, il n'en dépend que de vous. Votre habileté personnelle vous apporte les succès.

En dépit de mes nombreux accidents j'aime beaucoup mon travail. Si j'avais l'opportunité de recommencer, je ferais la même chose."

Plus nous chercherons le royaume de Dieu pour l'établir en nous et en autrui, plus les choses nécessaires à la vie nous seront données.

Saint Vincent de Paul.

Correspondantes françaises

Les jeunes filles françaises ont gardé un excellent souvenir des soldats canadiens et elles désirent rester en relations avec eux et connaître davantage le Canada. Elles aimeraient aussi correspondre avec d'autres Canadiens, militaires de préférence, mais elles accepteraient des civils aussi.

Mlle Dérivaucourt, 20 rue de l'Agriculture, COLOMBES (Seine) France. — Serait heureuse de correspondre avec un Canadien pour l'entendre parler de son beau pays et lui faire découvrir les beautés de la France. 25 ans.

Mlle Danièle Steiner, chez Madame Valle, 49, rue des Stra, COLOMBES (Seine) France — 22½ ans. Aimerais s'occuper d'un soldat canadien sans famille.

Mlle Hélène Malinge, 183, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine, France. — Mlle Mauricette Tailandin, même adresse. Désirent toutes deux des correspondants soldats.

Mlle Ronsmans Christiane, 30, rue Roger Salengro, SEVRAN (Seine et Oise) France. Dans le but de lier des relations amicales entre nos deux pays.

Mlle Germaine Sandru, 14 rue des Amandiers, Paris 120, France. Demande un correspondant d'une trentaine d'années.

Mlle Christiane Cauvin, 87 boulevard Baudelaire, St-Pierre (Marseille), Bouches du Rhône (France). Aimerais correspondre avec des amis de la France.

Mlle Hélyette Benet, 28 Blvd Aillaud, St-Pierre, Marseille (Bouches du Rhône) France. — Heureuse de correspondre avec des Canadiens.

Mlle Marguerite Urruty, 13, rue Poliveau, PARIS (5) France. Aimerais nouer des liens d'amitié avec un de ces habitants du Canada, qui ont donné tant de preuves de leur attachement et de leur amitié envers la France, surtout dans les jours sombres. Serait contente de leur donner des nouvelles de la France et de leur dire sa reconnaissance pour leur participation à la libération de son pays.

La magie de nos arbres

Ce qu'on peut fabriquer avec notre "sapin baumier" (abies balsamea): construction, layetteries générales, boîtes à fromage, caisses et cageots pour produits alimentaires, douves tonnelleries lèches, fonçailles tonnelleries, enseignes, pâtes de bois au sulfate et au bisulfite, pâtes mécaniques.

Paroles de sages, et de bons écrivains

Jean Cami: Cette armée de braves gens qui est la force, sinon l'éclat de notre pays.

Henri Massis: Anti-occidental, anti-humain, antagoniste implacable de la grande tradition spirituelle dont vit encore le monde chrétien d'Occident, le chancre rouge s'attaque à ce que nous avons de plus sacré et de plus cher.

Georges-Michel: Tout ce qui n'est pas clair est destiné à périr, et il n'est pas d'exemple, dans une bibliothèque ou un musée, qu'une oeuvre absconse ait subsisté.

Ah! l'on ne peut plus rien regarder sans rougir. Un temps tyrannisé pourrit l'herbe à nos pieds. On nous a tout changé, la campagne, la ville. Et nous sommes perdus parmi nos familiers. (Jules Supervielle)

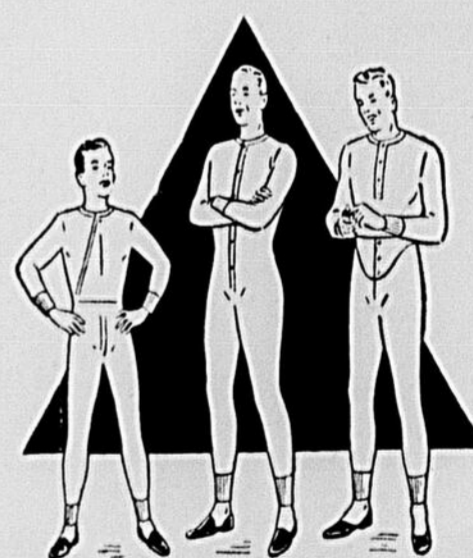
L'envie est le vice le plus commun, bien que les prêtres n'en reçoivent presque jamais l'aveu au confessionnal. L'envie imprègne l'air que nous respirons. (François Mauriac)

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent; ce sont ceux dont un dessein ferme emplit l'âme et le front. Ceux qui d'un haut destin gravissent l'apre cime, Ceux qui marchent pensifs, épris d'un but sublime. Ayant devant les yeux, sans cesse, nuit et jour, Ou quelque saint laurier ou quelque grand amour. C'est le prophète saint prosterné devant l'arche, C'est le travailleur, père, ouvrier, patriarce, Ceux dont le coeur est bon, ceux dont les jours sont pleins, Ceux-là vivent, Seigneur! les autres, je les plains. (Victor Hugo)

Quoi! ne point aimer! suivre une morne carrière Sans un songe en avant, sans un deuil en arrière! (Victor Hugo)

Et j'aimerais mieux être, ô fournis des cités, Tourbe, foule, hommes faux, coeurs morts, races déchues! Un arbre dans les bois qu'une âme en vos coques! (Victor Hugo) C'est ainsi qu'écrivent des artistes, et qui pensent bien. Jean TAVERNIER

Sous-vêtements Molletonnés Penmans



Se Lavent Bien, Restent Confortables

Le lavage n'abîmera pas l'ajustement des Sous-Vêtements Molletonnés Penmans. Vous apprécierez le confort supplémentaire qu'ils procurent quand vous porterez des Sous-Vêtements Molletonnés Penmans. Trois genres: gilets et caleçons, combinaisons, et modèle populaire NuCut.

Penmans



SOUS-VÊTEMENTS MOLLETONNÉS POUR HOMMES ET GARÇONS

LES ÉDITIONS DE L'ÉTOILE PRÉSENTENT

APPRENONS A DANSER
par M. Jattefaux, 350 pages, toutes les danses modernes, nombreuses gravures: \$1.10.

MON AMOUR CHERI
par Jean Desgranges (pour adultes). Un livre vedette. Prix par poste \$0.80. Du même auteur: UNE PETITE FEMME DEGOURDIE \$0.15; L'AMOUR AU MAROC (pour adultes) \$0.30; TU M'AIMERAS TOUJOURS \$0.40; LA BELLE DE KHARIBINE ou les passions en Asie (pour adultes) \$0.65; LES SEPT VIERGES ou l'amour au Moyen-Age \$0.65; CHOC AU COEUR (pour adultes) \$0.65. 27,000 volumes de cet auteur en circulation, une garantie pour le lecteur.

ALLEMAGNE SADIOUE
par Henri Drouin. Un livre inoubliable de vérité, photos. Par secours: \$0.80.

LA FEMME DONNEE EN GAGE
par Guy Mazeline (pour adultes). Par poste: \$1.60. poste: \$0.80.

LES TROIS AGES DE LA FEMME
par le Dr Tharex. L'Apprentissage de la féminité, les embarras, les frigidités, etc. Par poste: \$1.10. — ENFANCES PERVERSES, par le Dr Robin, comment guérir les enfants pervers, instables. Par poste: \$0.80. — PRECIS D'ÉDUCATION SEXUELLE, illustré: \$0.80. — LA SANTE: \$0.80. — FEMMES DAMNÉES: \$0.80. — TROIS ENTRETIENS SUR LA SEXUALITÉ: \$1.10. — LES TENTATIONS DU JEUNE HOMME: \$1.35. — SOIGNE TON CORPS, forme ton esprit: \$1.35. — POUR CEUX QUI SOUFFRENT: \$1.35. — SAINT ANTOINE DE PADOUE, ses miracles, sa force de

Demandez notre catalogue général illustré de 60 pages. Vous le recevrez gratuitement. Chaque semaine nous recevons des livres de France en tous genres. Venez les voir.

Nous envoyons aussi C.O.D. frais à la charge du client. — parus chez tous les éditeurs.

LES ÉDITIONS DE L'ÉTOILE
Téléphone: HArbour 2762
4418, rue Saint-Denis, (près Mont-Royal), Montréal 18

L'Heure Littéraire

Dilettantisme

Il faut agir davantage, penser moins, et ne pas se regarder vivre.

Nicolas CHAMFORT

Qu'est-ce que le dilettantisme ? Parmi diverses définitions, optons pour celle-ci : une certaine disposition d'esprit qui nous incline, tour à tour, vers les diverses formes de la vie, et nous conduit à nous prêter à toutes, sans nous donner à aucune. D'emblée, on en déduit que ce n'est pas une formule de la pratique pour faire produire à sa vie tout le rendement possible. L'amateur est celui qui ne s'attache à rien, ni à personne; pour qui la vie est semblable à un décor, que la fantaisie transforme sans cesse : en général, esprit superficiel avide de repos et de jouissance, incapable d'un effort sérieux; souvent sceptique et railleur, se moquant de tout.

Et cet amateur n'aime que soi, en lui-même et dans les autres; et, s'il semble s'intéresser à tout, sur la planète terrestre, ce n'est point par dévouement, par désir de faire du bien, d'aider les autres, de produire de bonnes œuvres, de se sacrifier en vue d'une grande cause à patronner, mais parce qu'il est indifférent à tout, et qu'il essaye de se servir de tout pour s'amuser, pour se distraire, pour créer de la variante dans ses horizons. Son rêve est de ramener tout à soi, de jouir de tout pour lui-même.

Disons, cependant, qu'il y a deux sortes d'amateurs : l'amateur de bon aloi et l'amateur de mauvais aloi; et c'est de ce dernier qu'il vient d'être question.

Evidemment, la vraie charité, celle qui comporte l'oubli de soi, le sacrifice, le renoncement — n'est pas compatible avec la mentalité d'un homme pour qui le monde est, avant tout, un spectacle, et qui jouit également des souffrances et du bonheur de ses semblables, puisque son but est de jouir sans se donner de peine, sans faire d'efforts. Ce dilettante demeure toujours dans son moi. C'est pourquoi il lui est impossible de goûter le vrai bonheur, lequel consiste à faire des heureux, à se dévouer à un grand idéal. Tandis que les autres lutteront pour le salut commun, dans une conjoncture donnée, lui s'amusera à contempler l'inutilité des efforts (à son avis) de tous ces malheureux pour se tirer d'affaire (alors que lui ne se donne aucun souci). Il trouvera cela plaisant, drôle; et il verra une situation nouvelle qu'il n'avait pas encore eu l'occasion de découvrir (ce qui fournira un aliment à sa curiosité) et une sensation qu'il n'avait pas encore éprouvée; puis il jouira (à sa manière), tandis que les autres se fatigueront.

Aussi, ce dilettante se voue-t-il à l'impuissance, à force de s'écarter d'un choix définitif entre les divers principes de la vie. Qui goûte de tout, se dégoûte de tout, a-t-on dit ! Et ceux qui essaient d'être partout, prouvent qu'ils n'ont pas de maison à eux, et il faut les craindre.

Au total, l'homme vaut non par ce qu'il sait, mais par ce qu'il fait. Savoir et comprendre ne suffisent pas. Il faut encore vouloir et agir, produire quelque chose, donner son coup de main à la grande roue sociale.

Le dilettante n'a pas d'enthousiasme; il est incapable d'élan; aussi reste-t-il improdactif, car rien de ce qu'il fait ne revêt le caractère de la grandeur, de la stabilité.

Quelqu'un a dit qu'il n'y a rien de plus beau, de plus passionnant, que de travailler à la même œuvre, avec le même idéal, dans le même coin de terre, pendant toute une vie ! Avoir un idéal, c'est, affirme Léon Bourgeois, avoir un but supérieur à l'action de chaque jour; c'est être, quoi que l'on fasse, supérieur à ce que l'on fait.

Un épisode de la déportation des Acadiens

Comme chacun le sait, c'est du mois d'octobre 1755 jusqu'à la fin de décembre de la même année, qu'a eu lieu la déportation des Acadiens de leurs paisibles foyers. Sept mille de nos pères furent embarqués sur des navires et envoyés aux quatre vents du ciel.

Un des senaus (ancien navire gréé en brick et ayant un mât à l'arrière) envoyés à Port-Royal pour en transporter les habitants avant d'arriver à l'ancienne capitale de l'Acadie. Son grand mât fut cassé et Charles Belliveau, constructeur de navires et habile navigateur, fut forcé par les autorités anglaises d'Annapolis de remplacer sous le plus court délai ce mât par un neuf, ce qui fut fait. Lorsque Charles Belliveau en réclama le paiement le capitaine lui rit au nez, mais il changea bientôt de ton quand il vit le charpentier acadien s'apprêter à abattre le mât. Il lui remit aussitôt

le prix convenu. Mais, ironie du sort, quelques semaines plus tard, Charles Belliveau fut embarqué à bord du même senau qui avait cassé son grand mât.

Le sloop de guerre le Baltimore accompagnait le convoi de la rade du Port Royal, le 8 décembre. Il le suivit jusqu'à New-York, et en se séparant du dernier navire, celui à destination de la Caroline du Sud, le commandant du Baltimore dit au capitaine du bâtiment à bord duquel se trouvait Charles Belliveau, de bien prendre garde, car parmi ses prisonniers il y avait de bons marins.

Cet avis ne fut pas écouté, et le capitaine comptant sur la bravoure de ses huit hommes d'équipage laissait, à tour de rôle, monter sur le pont une demi-douzaine d'Acadiens à la fois.

Les semaines succédaient aux jours et cependant le senau continuait sa route. Fatigués de ce long voyage les prisonniers, après s'être concertés, résolurent de s'emparer du bâtiment. Six des plus braves et des plus robustes furent désignés pour opérer cette capture. Lorsque ceux qu'on avait laissés sur le pont reçurent l'ordre de descendre à la cale, et qu'on cria à six autres de monter, les six forts à bras, à la tête desquels se trouvait Charles Belliveau, sautèrent sur le pont et en un tour de main une partie de l'équipage fut garottée et comme l'écouteille était restée ouverte, cela permit à d'autres Acadiens d'aller au secours de ceux qui étaient aux prises avec les Anglais.

Se voyant maître du senau, Charles Belliveau en prit la barre. Le bâtiment avait alors plein vent arrière et Belliveau fit aussitôt virer le navire vent de bout. Le capitaine anglais lui cria qu'il allait faire casser le grand mât. "Tu as menti, puisque tu sais que c'est moi qui l'ai fait et qu'il est bon," lui répliqua Charles Belliveau.

Le nouveau capitaine, quelques jours avant d'arriver à l'entrée de la rivière Saint-Jean, débarqua l'équipage anglais, et atteignit le port de Saint-Jean, le 8 janvier 1756.

Le récit de cette capture m'a été fait, au mois de janvier 1885, par un octogénaire acadien fort intelligent et doué d'une mémoire prodigieuse, feu François Belliveau, dont le grand-père, Pierre Belliveau dit Piau, était le frère de Charles Belliveau dont je viens de parler. Jean Belliveau, frère de Charles et de Pierre, fut un des premiers colons de la Baie Sainte-Marie.

Plymouth à vendre

Plymouth 1941, avec radio, chaufferette, pneus neufs

S'adresser à :

54, rue Laurier, Tél. : 641

VICTORIAVILLE

HATEZ-VOUS



TIRAGE

le 27 Décembre

1946

GRANDE SOUSCRIPTION

Au profit des Oeuvres de Charité sous le patronage de M. le chanoine A. Pellerin, curé de la paroisse de Victoriaville.

1er Prix MAISON valeur \$12,000.00

2e Prix 200. en argent 3e Prix 100. en argent

4e et 5e PRIX

\$50.00 en argent

6e, 7e, 8e et 9e PRIX

\$25.00 en argent

\$1.00 du billet — livret de 6, \$5.00

Tous nos reçus sont à date, si vous n'avez pas le vôtre, VOYEZ VOTRE VENDEUR.

Adressez-vous directement à

M. chanoine A. PELLERIN, curé Victoriaville, Cté Arthabaska.

Trouble fête ?

Décembre ! la fin d'une année et le "temps des fêtes". Il faut bien anticiper sur cette époque trop tôt disparue. Et l'Eglise revient encore nous prêcher l'Avant. L'Avant ! qui nous ramène les terribles menaces de la liturgie contre ceux qui ne veulent pas faire pénitence. Serait-ce un trouble-fête ?... L'Avant chante la victoire sur le péché originel. Il nous invite à fêter l'Immaculée-Conception de

Marie, avant-gout de la naissance de Celui qui nous délivrera d'une captivité plusieurs fois millénaire.

Ce n'est certes pas trop de quatre semaines pour nous préparer à un tel événement. Trouvera-t-on encore le moyen de noyer une période si précieuse dans les préparatifs moindres d'un Noël profane, qui fait de la crèche le symbole d'une période de jouissance et de dévergondage ?

Nous sommes généreux. Sacrifions un peu de sommeil pour assister à la messe sur semaine. Retrançons quelques feuilles à sensations ou quelque sketch énorment pour consacrer quelques instants à la lecture de l'Evangile.

Ainsi, avec l'aide puisant de la Vierge, Mère de la sainte espérance, nous préparerons la venue de

Funérailles de...

(suite de la 1ère page)

les-sœurs, Mme J. C. Beauchemin, de Trois-Rivières, la Rév. Soeur Laure Comeau des SS. Grises de l'Hôtel-Dieu de Nicolet, M et Mme J. Bpte Comeau, M. et Mme Eugène Comeau, M. et Mme Rodolphe Comeau, M. et Mme Henri Comeau, M. et Mme Joseph Dallaire, tous de St-Léonard d'Aston, la Rév. Sr Ste-Adeline des SS de la Ste-Famille de Montréal, Mme Vve Alphonse Moreau, M. et Mme Jeffrey Leblanc, M. et Mme Henri Leblanc M. et Mme Henri Brisson, M. et Mme Wilfrid Ferlant, tous de Pawtucket, R.I.; ses neveux et nièces, la Rév. Soeur Lucienne des SS. Grises de l'Hôtel-Dieu de Nicolet,

Que penser du "Marché Noir"

Par marché noir, on entend un marché, parallèle au marché régulier, pratiqué clandestinement, et qui méconnaît les ordonnances légales. Il est né à l'occasion de la guerre.

En vertu de la loi de l'offre et de la demande, le prix des rares marchandises monte à des hauteurs que, seuls, les riches peuvent aborder. Pour protéger les pauvres aux humbles moyens et leur permettre des limites à la hausse des prix par des coupons de rationnement ou par le plafond des prix.

Mais peut-on jamais freiner l'égoïsme et la cupidité ? L'offre alléchante du riche est une singulière tentation pour le détenteur de biens commerciaux. Amour du plaisir et amour du gain se rencontrent en marge du marché régulier réglé par la Commission des Prix. Un nouveau marché où continue de régner, au profit de l'égoïsme, la loi de l'offre et la demande, la loi du plus fort, s'institue ainsi, et, pour échapper aux rigueurs de la loi, fonctionne clandestinement : c'est le marché noir. On l'appelle de ce nom surtout parce qu'il plonge dans une misère noire ceux qui n'ont pas les moyens de l'aborder, les plus pauvres toujours.

APPLICATION : Voici un producteur d'œufs. Ses poules, selon ses désirs, ne pondent pas pour les pauvres; mais se présente-t-il un riche, sa réserve est inépuisable. Seul le prix élevé l'intéresse.

Voici un magasin qui recèle en sa cave une surabondance de savons. Se présente le client ordinaire, rien pour lui; se présente un plus offrant, quelle affaire !

Voici un monsieur qui accumule des stocks pour priver les acheteurs durant des mois et pour remettre sur le marché plus tard ces mêmes stocks accumulés — mais à un prix exorbitant.

Voici un cupide qui majore le juste prix d'une denrée essentielle à la vie de deux ou trois fois.

Que penser de ces artisans du marché noir ?

En tous ces cas, il faut répondre :


1—Chacun manque à son devoir social, parce que son rôle est de pourvoir à la subsistance de la société humaine, dont il fait partie, à charge d'en recevoir des services analogues.

2—Mettre une barrière à l'usage des biens terrestres, c'est méconnaître leur finalité, ruiner les bases de la société, pécher contre la justice naturelle.

CONCLUSION :

Trop souvent, le vendeur du marché noir fait office de bonrreau.

PIERRE



POSTEZ D'AVANCE

CETTE ANNÉE!

Le 18 DÉC.

EST LA DATE FINALE DE DÉPÔT POUR LA DISTRIBUTION LOCALE AVANT LE JOUR DE NOËL

Soyez sûr d'allouer plus de temps pour les envois en dehors de la ville

IL N'Y AURA PAS DE DISTRIBUTION LE JOUR DE NOËL

... votre facteur fêtera la Noël à son foyer

Publié avec l'autorisation de l'hon. Ernest Bertrand, C.R., M.P., Ministre des Postes

VIENT DE PARAÎTRE

Collection

AVENTURES ET VOYAGES

6 titres

L'AVION FANTASTIQUE
LE GOUFFRE NOIR
UN MOIS SOUS LES MERS
JOHN WORKMANN
RADIOPOLIS
LE BATEAU FANTÔME

PRIX : \$1.50 — Par la poste: \$1.60

Ce sont des livres de bibliothèque pour les petits et les grands, plus passionnants que des Jules Verne.

EDITIONS BEACHEMIN

POUSSINS BRAY

Les couvoirs BRAY voudraient vous faire comprendre l'importance de commander immédiatement vos poussins pour la livraison de janvier et février. Ils ont des poussins d'un jour et d'autres en croissance, dans différentes catégories pour livraison immédiate. Commandez des poulettes immédiatement afin d'avoir de gros œufs à l'été.

Agents : Maurice LEVELLE, Aston Jct, J.-H. RONDEAU, Ste-Elizabeth; Mérieux BRETON, Plessisville; Wm. HAMEL, 25, rue Arthur, Victoriaville.

ATTENTION

Nestor Alarie

Manufacturier de Blocs de Ciment. Briques de Ciment, Marbré, Blanc et Granite. Avec une presse automatique des plus modernes.

BLOCS de 8 x 16 pees de long, garantis pour porter 1000 livres au pouce.

(Nous avons 12 formats différents)
 (Nous faisons la livraison sur les lieux)

STE-ANGÈLE DE LAVAL, Cté NICOLET, Tél. : 75

Pour information s'adresser à

HENRI PERREAULT
 Contracteur Général.
 9, rue Lavigne, Victoriaville. Tél. : 834-11.

Pour charroyage, s'adresser à

EMILE LAMONTAGNE
 44, rue Poitras, Victoriaville. Tél. : Raoul Desharnais.

ZIRSKA IMMIGRANTE INCONNUE

roman par JEAN-M. CARETTE, Ste-Marie Cté Beauce

LAFONDINN

Chambres touristes. — Voyageurs. — Proximité des gares. — Centres des grands magasins. — Maison tranquille, propre, confortable. Eau chaude et froide, bains.

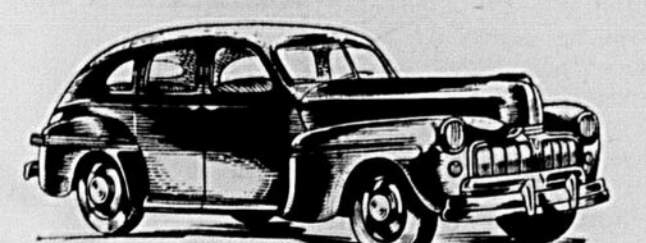
ATTENTION SPECIALE AUX RESERVATIONS.

Lafondinn

1006-12, Sherbrooke Ouest. Montréal.

Grande souscription

organisée par l'Oeuvre d'Assistance aux Sourds et Muets, pour établir un Centre récréatif éducatif et religieux



1er prix un "Mercury" Sedan 1946
 2e prix un "Mercury" Sedan 1946
 aussi 10 prix de \$50.00
.25 LE BILLET OU 5 POUR \$1.00

TIRAGE LE 30 DECEMBRE 1946
 Vendeurs demandés dans toutes les localités de la province.
 Bonne commission payée. Adressez : l'Oeuvre d'Assistance aux Sourds et Muets Inc. 2774, rue St-Jacques, Montréal.

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE

L'Arrière-Plan De Son Choix



Une large ouverture de la lentille écarte du foyer un arbre placé à droite, évitant l'encombrement du fond.

COMME l'arrière-plan a beaucoup d'importance dans n'importe quelle photo, il est bon de s'arranger pour obtenir celui qu'on veut.

La règle fondamentale à retenir, c'est que les fonds unis, sans fatras, sont les meilleurs. Ils ajoutent à la photo. Un arrière-plan confus, silhouettes de lignes enchevêtrées, ou d'une forme obscure, gêne votre travail. Il rivalise avec le sujet, pour capter l'attention.

Heureusement, on peut maîtriser ses arrière-plans de bien des manières. La première, c'est de choisir un fond uni et d'y centrer le sujet. C'est la méthode la plus simple, adaptable à n'importe quel appareil, de la boîte rudimentaire à la machine la plus élaborée et la plus précise. Cependant, il n'est pas toujours possible de transporter le sujet.

La seconde méthode s'appuie sur l'angle. Ainsi, il n'y a pas meilleur

fond que le ciel; donc en travaillant d'un niveau inférieur à celui du sujet, vous avez pour effet de placer le firmament derrière lui. Attention néanmoins, dans un tel cas, de ne pas exagérer l'angle au point de distordre le sujet.

Il existe un troisième moyen de maîtriser l'arrière-plan, si vous avez un appareil dont la lentille s'ouvre à différents degrés. N'oubliez pas que plus la lentille est ouverte, moins le champ est profond. En ouvrant beaucoup, vous pouvez diriger le foyer sur votre sujet, en laissant les objets au delà, légèrement en dehors. Naturellement, la lentille ouverte nécessite un temps d'exposition plus court.

Suivant les situations qui se présentent, vous voudrez faire l'essai de ces méthodes. Quel que soit votre choix, vous conviendrez sans doute qu'un fond uni apporte du piquant à votre photo.

Jacques Lumière

